Les gilets jaunes n'ont jamais demandé de plomber les entreprises Gilets jaunes du Magny-Montceau Les Mines (71)

S'agissant des salariés modestes, rien ne garantit, dans les années à venir que le SMIC et la prime d'activité bénéficieront de nouvelles hausses pour contrebalancer l'inflation. Pour 2019, le gouvernement décide augmentation du SMIC et de la prime d'activité. Mais au-delà de 2019, rien ne garantit que le maintien du pouvoir d'achat soit durable dans le temps, qu'il n'y aura pas un regain d'inflation. À quand une réactualisation automatique des revenus des gens modestes, actifs et retraités, en fonction de l'évolution du coût de la vie ? Une façon d'y parvenir sans plomber les entreprises, ce serait de trouver de nouvelles ressources fiscales, par exemple en taxant le fuel utilisé dans l'aviation et le transport maritime international qui sont très polluants. Actuellement, ni l'aviation, ni la marine ne paient de taxes sur les produits pétroliers ! Actuellement, le principe du pollueur-payeur est complètement bafoué. De telles taxes sur les transports internationaux, outre qu'elles inciteraient à utiliser des énergies moins polluantes, permettraient en même temps de rendre les produits français plus compétitifs par rapport aux produits importés.

Les vieilles recettes que l'on sait vouées à l'échec continuent d'être utilisées.

On se rabat toujours sur les baisses de charges pour rendre les entreprises françaises plus compétitives ! Il y a certainement d'autres moyens qui ne pèseraient pas sur le système de protection social français. Lui aussi doit être sécurisé. Mais c'est loin d'être la priorité du gouvernement : au 1er janvier prochain il transformera le CICE (Crédit d'Impôts Compétitivité / Emploi) en allègements de charges patronales ! En 2019, l'addition se montera à 20 milliards pour les organismes sociaux qui se verront dans l'obligation de faire des économies... sur notre dos.

Au rond-point du Magny à Montceau-les-Mines, on pense, donc on ne suit pas.